

AVIS DE SAINTE THÉRÈSE,¹

AVEC DES REMARQUES ET DES NOTES.

AVANT-PROPOS.

(Cet avant-propos est de don Juan de Palafox, évêque d'Osme, auteur des remarques.)

L'esprit de sainte Thérèse a été si admirable et si fécond en excellents avis pour la conduite et l'avancement des âmes dans la vie spirituelle, que c'est avec justice qu'on en a fait un recueil tiré de tout ce qu'elle a dit et écrit, de ses relations, de ses discours, et d'autres sources également certaines. On a cru faire plaisir au public, en lui donnant ce recueil à la suite de ce volume des Lettres de la Sainte.

Les pères carmes déchaussés m'ont engagé à faire quelques notes sur ces avis, qui cependant n'en ont pas besoin, étant assez lumineux par eux-mêmes. L'importance de la matière aurait plutôt demandé qu'on fit sur chaque avis une paraphrase fort étendue, à l'imitation de celles du P. Alphonse d'Andrade, qui a composé deux grands volumes pleins de solidité et d'onction sur les premiers avis de la Sainte qui sont joints à ses œuvres, et dont il n'est pas ici question.

Mais mon dessein n'est pas d'en faire autant sur ceux-ci ; il me faudrait plus de loisir, plus de perfection et plus d'érudition que je n'en ai. Je me contenterai de quelques légères observations qui serviront plutôt à réveiller l'attention du lecteur qu'à l'instruire.

Je diviserai ces avis ci en deux classes : la première contiendra ceux que la Sainte a donnés durant sa vie ; la seconde ceux qu'elle a donnés depuis sa mort.

Je sous-diviserai la première classe pour y distinguer les avis que la Sainte a donnés par révélation et par l'express commandement

¹ Les éditeurs espagnols ont placé ces avis après la 65^e lettre de la Sainte, qui, dans la plupart des éditions, clôt le premier volume de ses Lettres.

de Dieu, d'avec ceux qu'elle a donnés naturellement sans révélation ; ceux-là seront traités les premiers, ceux-ci ensuite. Et je finirai par ceux de la seconde classe, qui sont ceux que la Sainte nous a envoyés du séjour de la gloire.

Les avis de la seconde classe seront pareillement sous-divisés en ceux, que la Sainte a donnés par le moyen de la mère Catherine-de-Jésus, fondatrice du couvent de Véas, au P. Jérôme Gratien, premier provincial de la réforme, et aux carmélites ; et ceux qu'elle a donnés directement, tant à une de ses filles qu'à un supérieur de la réforme, autre que le P. Gratien.

AVIS DONNÉS PAR LA SAINTE, DURANT SA VIE, PAR RÉVÉLATION DIVINE.

Un jour (dit la Sainte), veille de la Pentecôte, étant au couvent de Saint-Joseph d'Avila, dans l'ermitage de Nazareth, comme je méditais sur la faveur signalée que Dieu m'avait faite à pareil jour, environ vingt ans auparavant, je fus saisie d'un transport et d'une ferveur si grande, que tous mes sens en demeurèrent suspendus.

Dans ce grand recueillement, j'entendis que Notre-Seigneur me commandait de dire de sa part, aux carmes déchaussés, qu'ils eussent à observer quatre choses, moyennant quoi leur ordre irait toujours en augmentant, au lieu qu'il dégénérerait infailliblement, faute de les observer. La première, *que l'union régnât toujours dans les élections* ; la seconde, *que, quel que pût être le nombre des maisons, il y eût toujours peu de religieux dans chacune* ; la troisième, *qu'ils communiquassent peu avec les séculiers, et seulement pour procurer le salut des âmes* ; la quatrième, *qu'ils instruisissent plus par leurs œuvres que par leurs paroles*. Cela m'arriva dans l'année 1579 ; et attendu que rien n'est plus vrai, je l'atteste et le confirme par ma signature,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

AVIS I.

Pour les carmes déchaussés.

Que l'union règne dans les élections.

REMARQUES.

Ces quatre premiers avis sont imprimés à la tête des constitutions des carmes déchaussés, et l'on peut dire qu'ils se trouvent également imprimés dans leurs cœurs.

Il est bon d'observer sur le premier, que la Sainte a eu en vue les élections des supérieurs ; et que l'union qu'elle demande n'est pas celle des suffrages (ce qui serait trop exiger), mais celle des volontés, qui est le fruit de la charité. Cette union est désirable surtout en trois différents temps, avant de donner son suffrage, en le donnant et après l'avoir donné. Avant de le donner, les capitulants doivent être également animés de zèle pour la religion et le bien commun, et se dépouiller de tout intérêt personnel. En le donnant, chacun doit suivre le parti de la raison, de quelque côté qu'elle se présente, et ne point abonder dans son sens, mais montrer une noble docilité. Après l'avoir donné, tous les esprits doivent se réunir comme s'ils avaient tous été du même sentiment, et chacun doit soutenir l'élection comme son propre ouvrage.

AVIS II.

Pour les carmes déchaussés.

Que, quel que puisse être le nombre des maisons, il y ait toujours peu de religieux dans chacune.

REMARQUES.

La trop grande multitude de religieux dans une même maison ne peut être que nuisible tant pour le temporel que pour le spirituel. Pour le temporel, par la difficulté de leur fournir les besoins de la vie ; pour le spirituel, par la difficulté de veiller sur la conduite de chaque particulier. Et cet inconvénient est encore plus grand dans les couvents de filles, dont le gouvernement est toujours plus faible. L'observance régulière est, pour l'ordinaire, fort négligée dans ces maisons nombreuses, où l'on compte jusqu'à cent cinquante religieuses ; à peine s'en trouve-t-il cinquante qui aillent au chœur ; les cent autres s'en dispensent, et se dispersent dans la maison sous différents prétextes.

On a vu autrefois dans la Thébaïde, dans la Nitrie, dans la Palestine et dans d'autres pays de l'Orient, jusqu'à quatre et six mille religieux profès dans le même couvent ; mais nous apprenons de S. Jean Chrysostome et de plusieurs autres graves auteurs qu'il s'y trouvait quantité de sujets fort imparfaits, quoiqu'il y en eût d'autres d'une sainteté admirable.

Cependant le trop petit nombre est une autre extrémité qu'il faut également éviter, parce qu'elle rend l'observance régulière impraticable. Que feront douze religieux dans un couvent où l'on vit d'aumônes ? Il y en aura deux, quelquefois quatre chargés d'aller à la quête, un pour la porte, un pour l'infirmerie, un qui sera malade, un pour le jardin, un autre obligé d'aller à la ville pour quelque affaire indispensable, et celui-ci ne pourra sortir sans son compagnon. Combien en restera-t-il pour le chœur, pour l'oraison et pour les autres exercices de communauté ?

Sainte Thérèse avait d'abord fixé à treize le nombre de ses religieuses ; mais l'expérience lui ayant depuis fait connaître que ce nombre n'était point suffisant pour l'observance régulière, elle l'augmenta jusqu'à vingt et une, ce qui s'observe encore aujourd'hui, suivant la règle.

Pour moi, je penserais que dans les couvents de filles, il ne devrait pas y avoir plus de trente religieuses, ni moins de vingt, et que dans ceux d'hommes, le nombre des religieux devrait être au plus de cinquante, et au moins de trente à vingt. Mais une infinité de circonstances peuvent déranger cette fixation.

AVIS III.

Pour les carmes déchaussés.

Que les religieux communiquent peu avec les séculiers, et seulement pour procurer le salut des âmes.

REMARQUES.

Ce n'est point sans sujet que Dieu défendait autrefois à son peuple d'avoir aucun commerce avec les étrangers. *Alienigena non miscebitur tibi.* C'est qu'il était à craindre que les mœurs étrangères ne vinssent à corrompre les mœurs des enfants d'Israël ; car le vice attire à lui plus aisément la vertu que la vertu n'attire le vice.

Ceci nous rappelle la dispute des bons anges, rapportée par le prophète Daniel (10, v. 15). L'ange du peuple de Dieu disait : « Que le peuple sorte de Chaldée, de peur que les méchants ne pervertissent les bons. L'ange de Perse disait au contraire : « Que le peuple demeure, parce que les bons convertiront les

méchants. » Ce fut l'ange du peuple qui l'emporta ; d'où nous devons conclure qu'il y avait plus de bons qui se perdaient par le commerce des méchants, qu'il n'y avait de méchants qui se sauvassent par la fréquentation des bons.

« Toutes les fois que j'ai fréquenté les hommes, disait un grand serviteur de Dieu, j'en suis revenu moins homme, » c'est-à-dire, plus éloigné de la dignité de l'homme, et plus rapproché de la misère de la bête.

Cependant la Sainte ne demande pas à ses enfants qu'ils n'aient aucun commerce avec les gens du monde. Elle exige seulement qu'ils en aient le moins qu'ils pourront, et uniquement pour procurer le salut du prochain ; c'est-à-dire, qu'ils joignent la vie active à la contemplative, de manière que celle-ci ait toujours la préférence.

AVIS IV.

Pour les carmes déchaussés.

Qu'ils instruisent plus par leurs œuvres que par leurs paroles.

REMARQUES.

C'est le conseil évangélique : « Je vous ai donné l'exemple, dit le Seigneur, afin que vous fassiez les uns pour les autres, comme j'ai fait pour vous. *Exemplum enim dedi vobis, ut quemadmodum ego feci vobis, ita et vos faciatis.* »

La foi entre par les oreilles, mais la charité et les autres vertus ont coutume d'entrer par les yeux.

AVIS QUE LA SAINTE A DONNÉS DURANT SA VIE, SANS RÉVÉLATION.

AVIS V.

Discours que la Sainte fit à ses religieuses du couvent de l'Incarnation d'Avila, quand, après avoir quitté l'observance mitigée, elle fut envoyée à ce couvent, en qualité de prieure.

Mesdames, mes mères et mes sœurs, Notre-Seigneur m'a envoyée, par le moyen de l'obéissance, pour gouverner, cette maison. C'est une place que je ne méritais pas, et que j'aurais fort souhaité pouvoir éviter.

Le choix qu'on a fait de moi m'a même causé beaucoup de peine, tant parce qu'on m'impose des obligations qui sont au-dessus de mes forces, que parce qu'on vous prive de l'usage où vous êtes de choisir vous-mêmes vos supérieures, en m'envoyant ici contre votre volonté et votre satisfaction, moi qui m'estimerais fort heureuse de pouvoir atteindre à la perfection de la moindre d'entre vous.

Je ne viens ici que pour vous servir et vous obliger en tout ce que je pourrai, et j'espère que Notre-Seigneur me secourra dans ce dessein. Dans tout le reste, chacune de vous peut m'instruire et me réformer. Voyez donc, mesdames, ce que je puis faire pour vous. Quand il faudrait vous donner mon sang et ma vie, je le ferais du meilleur de mon cœur.

Je suis fille de cette maison, et par conséquent votre sœur ; je connais le caractère et les besoins de chacune de vous, ou du moins de la plupart. Pourriez-vous avoir quelque répugnance pour une personne qui vous appartient à tous égards ?

Ne craignez point mon gouvernement. Quoique j'aie vécu jusqu'à présent avec des réformées, je sais, grâce à Dieu, comment doivent être gouvernées celles qui ne le sont pas. Tout mon objet est, que nous servions Dieu toutes ensemble avec douceur, et que le peu qu'exigent de nous notre règle et nos constitutions, nous le fassions pour l'amour de ce grand maître, à qui nous sommes si redevables. Je connais toute notre faiblesse, mais tâchons d'atteindre par le désir où nous ne pouvons arriver par les œuvres. Le Seigneur est miséricordieux, et peu à peu, moyennant sa grâce, nous parviendrons au point que nos œuvres et nos désirs se trouveront de niveau.

REMARQUES.

Ce fut en l'année 1571 que la Sainte fit ce discours, lorsque après avoir fondé quelques couvents de carmélites déchaussées, elle fut envoyée pour gouverner celui de l'Incarnation d'Avila par le P. maître Pierre Fernandés, dominicain, que le pape Pie V avait nommé visiteur de l'ordre du Mont-Carmel, pour la province de Castille.

Ce choix indisposa beaucoup les religieuses, par trois raisons : Premièrement c'était, de la part du visiteur, leur ôter une élection qui naturellement les regardait. En second lieu, la Sainte n'étant que simple religieuse lorsqu'elle les avait quittées pour aller fonder la réforme, il leur semblait dur de la voir rentrer dans le couvent pour y commander. En troisième lieu, elles s'imaginaient que le gouvernement d'une prieure réformée ne pouvait être que rigoureux pour elles qui n'avaient point embrassé la réforme.

La Sainte trouva donc à son arrivée les esprits fort aliénés ; mais les plus anciennes et les plus sages se soumirent les premières ; et comme il en restait encore plusieurs à persuader, la Sainte ayant fait assembler la communauté dans le chœur, mit dans la stalle de la prieure une figure en relief de la Sainte Vierge, aux pieds de laquelle elle s'assit, et leur tint le discours qu'on vient de rapporter, qui fit d'autant plus d'effet, qu'on n'attendait de sa part que des réprimandes et des corrections.

Son gouvernement fut si utile à cette maison, qu'elle vint à bout d'en payer toutes les dettes, et qu'elle y ramena l'exacte observation de la règle et des constitutions. Elle sut même à tel point s'y faire aimer, que lorsqu'elle en sortit, après l'expiration de son priorat, il y eut jusqu'à vingt-trois sœurs qui voulurent la suivre, et que, s'étant trouvée à Avila en 1577, les religieuses la choisirent d'elles-mêmes pour être une seconde fois leur prieure. Bien plus, cette élection n'ayant pas été agréée par le visiteur, les religieuses se pourvurent au conseil du roi pour la faire confirmer.

AVIS VI.

Petit discours que fit la Sainte au sortir de son couvent de Valladolid, trois semaines avant sa mort.

Mes chères filles, je sors de cette maison bien satisfaite de la perfection que j'y vois, de l'esprit de pauvreté qui y règne, et de la charité qui vous unit. Tant que tout ira de même, Dieu vous comblera de ses grâces.

Que chacune de vous fasse en sorte de ne pas donner la plus légère atteinte à ce qui est de la perfection dans les observances religieuses.

Ne vous acquittez point de vos exercices comme par coutume ; mais que ce soient pour vous des actions héroïques qui vous rendent

chaque jour plus parfaites.

Accoutumez votre cœur à former de grands désirs ; ils vous seront toujours grandement utiles, quand même vous ne parviendriez pas à les remplir par vos œuvres.

REMARQUES.

Dieu disait à Daniel (cap. 9, v. 6) : *Vous m'êtes cher, Daniel, parce que vous désirez beaucoup, parce que vous êtes un homme de désirs.* Nous devons comprendre par là que, lorsqu'on sert le Seigneur avec une intention droite, il se contente de nos désirs et les reçoit comme il ferait les œuvres mêmes.

J'ai appris que la Sainte avait coutume de dire, en s'adressant à Dieu : Seigneur, qu'il y en ait d'autres qui vous servent mieux que moi, je ne le contesterai point ; mais qu'ils vous aiment plus que moi et qu'ils désirent plus ardemment de vous servir, c'est ce que je ne souffrirai jamais.

AVIS VII.

Donné par la Sainte à une religieuse d'un autre ordre.

Pour quiconque aime Dieu comme vous l'aimez, toutes les choses d'ici-bas ne sont que des croix ; et si voulez en tirer profit pour le salut de votre âme, vous n'avez qu'à vous imaginer qu'il n'y a dans votre couvent que Dieu et vous.

Tant que vous n'aurez point d'obéissance qui vous oblige à fixer votre attention sur ce qui se passe, ne vous en embarrassez en aucune manière : tâchez seulement d'acquérir les vertus que vous remarquerez dans chaque personne, et réglez votre affection sur ces vertus ; et quant aux défauts, ne vous y arrêtez que pour en faire votre profit en les évitant.

Je me suis bien trouvée de cette pratique, ayant toujours vécu dans les communautés les plus nombreuses comme si j'y eusse été seule, si ce n'est que je faisais mon profit de ce qu'il y avait de bon. Enfin, ma chère dame, nous pouvons aimer Dieu partout. Bénissons-le de ce que c'est une chose dont personne ne peut nous empêcher.

REMARQUES.

On dit que la Sainte répétait sans cesse ces paroles qui lui servaient comme d'oraison jaculatoire : *L'âme doit penser qu'il n'y a au monde que Dieu et elle.*

AVIS VIII.

Pour tirer du fruit des persécutions.

Si nous voulons que notre âme tire avantage des persécutions et des injustices, il nous faut considérer qu'elles attaquent Dieu avant nous, et que, quand le coup parvient à nous, il a déjà été porté à la divine Majesté par le péché.

Celui qui aime véritablement doit vivre pour l'objet aimé, et non pas pour lui-même. Tout ce que ce cher objet veut bien souffrir, pourquoi ne le souffririons-nous pas ? Nous ne devons avoir d'autre chagrin que celui de voir Dieu offensé. Eh ! que nous importe à nous autres ? on ne peut faire aucun mal à notre âme ; et pour ce qui est de ce corps de terre, il a bien mérité de souffrir.

Souffrir et mourir, c'est tout ce que nous devons désirer.

Personne n'est tenté au-delà de ce qu'il peut supporter.

Rien n'arrive sans la volonté de Dieu. *Mon père, vous êtes le char d'Israël et celui qui le mène*, disait Élisée à Élie (4 Rois 2, 12).

REMARQUES.

Lorsque nous recevons une injure, nous ressentons toujours plus vivement l'offense qui nous est faite, que celle qui est faite à Dieu. Cela vient de ce que nous nous aimons nous-mêmes plus que nous n'aimons Dieu. Si nous étions bien pénétrés de la doctrine de la Sainte, si l'amour divin prévalait en nous sur l'amour propre, nous nous affligerions principalement par rapport à Dieu ; nous implorerions sa miséricorde pour celui qui nous offense, et la haine ni la vengeance ne pourraient trouver place dans notre cœur.

Les dernières paroles de cet avis ont pour objet les effets admirables de la grâce. Dieu a tant d'amour pour l'âme qu'il fait presque tout pour elle, avec sa grâce ou par sa grâce. C'est lui qui nous excite, c'est lui qui nous élève, c'est lui qui nous

réveille, c'est lui qui nous porte, c'est lui qui nous anime, c'est lui qui nous montre le chemin, c'est lui qui nous ouvre les yeux, c'est lui qui panse nos plaies, c'est lui qui nous guérit, c'est lui qui nous touche le cœur, c'est lui qui nous conseille, c'est lui qui nous instruit, c'est lui qui nous persuade, c'est lui qui nous convainc, c'est lui qui triomphe de nous ; enfin, comme disait saint Paul (1 Cor. 15, 10), « ce n'est pas moi qui agis, mais c'est la grâce de Dieu qui agit avec moi : non ego, sed *gratta Dei mecum*. C'est-à-dire, je donne à Dieu ma volonté, mais c'est lui qui me fait la grâce de lui donner ma volonté ; j'opère, mais c'est Dieu qui me fait opérer ; c'est Dieu qui me donne le pouvoir d'opérer par lui, avec lui, pour lui.

AVIS DONNÉS PAR LA SAINTE DEPUIS SA MORT, PAR LE MOYEN DE L'ILLUSTRE ET VÉNÉRABLE FILLE CATHERINE-DE-JÉSUS FONDATRICE DU COUVENT DE VÉAS, AU PÈRE JÉRÔME GRATIEN, PREMIER PROVINCIAL DE LA RÉFORME, ET AUX CARMÉLITES.

AVIS IX.

Pour le père provincial.

Ce jourd'hui dimanche de Quasimodo, notre sainte mère m'a apparu et m'a commandé de vous dire, mon révérend père, bien des choses qu'elle m'avait déjà données à entendre il y a plus d'un mois, mais que j'avais cru ne devoir pas mettre par écrit, parce qu'elles vous concernaient, me réservant de vous les dire de bouche lorsque j'aurais l'honneur de vous voir. Et comme il me serait impossible de vous rendre toutes ces choses en détail, je vais seulement vous en dire ici quelques-unes, de peur que je ne vienne à tout oublier.

D'abord la Sainte recommande que l'on n'écrive rien concernant les révélations et que l'on n'en fasse aucun cas, parce que, quoiqu'on ne doive pas douter qu'il y en a plusieurs de véritables, on sait aussi qu'il y en a beaucoup plus de fausses et de trompeuses ; et parce qu'il est également pénible et dangereux de s'occuper à trier une vérité entre cent mensonges.

Premièrement, dit la Sainte, plus on a de ces sortes de révélations, plus on s'éloigne de la foi, qui est une lumière plus certaine que toutes les révélations imaginables.

En second lieu, les hommes sont naturellement prévenus en

faveur de cette voie surnaturelle, et regardent volontiers comme des saints ceux qui y marchent. C'est cependant s'écarter de l'ordre que Dieu a lui-même établi pour la justification de l'âme, qui consiste dans l'exercice des vertus, et dans l'accomplissement de sa loi et de ses commandements.

La Sainte exige donc de vous, mon révérend père, qu'autant que vous le pourrez vous empêchiez qu'on ne s'occupe de révélations, parce qu'il en résulte de grands inconvénients et beaucoup de danger, surtout pour nous autres femmes, qui nous laissons volontiers emporter par notre imagination, et qui avons moins de prudence, de science et de discernement que les hommes.

Elle dit qu'elle serait fâchée que ses filles s'adonnassent trop à la lecture de ses ouvrages, et particulièrement du plus grand, qui traite de sa vie, de peur qu'elles ne viennent à s'imaginer que la perfection consiste dans les révélations, et qu'elles ne les désirent et ne les recherchent, dans la pensée d'imiter leur mère.

Elle m'a fait là-dessus comprendre plusieurs vérités ; entre autres, que la félicité dont elle jouit n'est point la récompense des révélations qu'elle a eues, mais des vertus qu'elle a pratiquées ; qu'en conduisant ses filles par cette voie singulière, vous les écarterez du bon chemin, comptant les y faire marcher ; et que, quoiqu'il s'en trouve quelques-unes parmi nous qui ont de véritables révélations, vous devez les en dégoûter et les empêcher de s'y trop attacher, comme étant une chose de peu de valeur et qui souvent nuit plus qu'elle ne profite. Tout cela s'est présenté à mon esprit si clairement, que j'en ai perdu le désir que j'avais de lire le livre de la Vie de notre sainte mère.

Elle vous avertit encore expressément que dans les visions d'imagination, à moins qu'elles ne soient jointes aux intellectuelles, il peut se glisser la plus subtile tromperie, parce que les objets qu'on voit des yeux intérieurs font plus d'impression que ceux qu'on voit des yeux du corps ; et que, quoiqu'il arrive quelquefois que Notre-Seigneur gratifie les âmes en cette manière pour leur procurer de

grands avantages, c'est néanmoins une voie très-dangereuse, le démon pouvant fort bien s'en servir pour faire la guerre aux personnes spirituelles et les porter au mal, surtout celles qui se conduisent par leur propre esprit ; au lieu qu'il y a toute sûreté pour celles qui se laissent conduire par un sage directeur, plutôt que de s'en rapporter à elles-mêmes. Enfin, la Sainte ajoute que l'âme la plus élevée est celle qui se dépouille absolument de tout ce qui est sensible.

REMARQUES.

La mère Catherine-de-Jésus, religieuse² du couvent de Véas, était une des plus saintes et des plus parfaites filles que la réforme ait produites, suivant ce que nous apprenons des Chroniques de l'ordre. Voyez le chap. XXXII du liv. III du tome I, et le liv. VII du tome II, depuis le chap. XIII jusqu'à la fin, où la vie de cette sainte fille est rapportée, surtout le chap. XXX d'où ces avis ont été tirés. Sainte Thérèse lui apparut plusieurs fois pour faire passer ces avis au père provincial ; et nous voyons que depuis ils ont passé dans le cœur et dans l'esprit de tous ses enfants, qui, bien loin de rechercher les révélations, ne mettent leur confiance que dans la pénitence, la ferveur et le recueillement.

Il est important d'observer ici que la Sainte ne défend pas les révélations, mais, seulement qu'on s'en occupe, qu'on en mette rien par écrit, et que les supérieurs en fassent cas. En effet, il ne dépend pas de l'homme d'avoir ou de n'avoir pas des révélations : Dieu en envoie à qui il lui plaît, et il est certain que celles qui viennent de sa part (qui sont les seules véritables) enrichissent et perfectionnent l'âme. Il y aurait donc de la témérité à les condamner toutes indistinctement. Mais comme le démon peut se servir de la même voie pour induire l'âme dans l'erreur, et qu'il est extrêmement difficile de discerner en cette matière ce qui vient de Dieu ou de l'ange des ténèbres, on doit regarder cette voie comme une infirmité de l'âme, la craindre plutôt que de la souhaiter, s'en défier plutôt que de s'en féliciter, s'en faire un motif d'humiliation plutôt qu'un motif de confiance, et surtout ne point abonder dans son sens, mais se laisser conduire par un guide éclairé ; et d'autant plus que rien n'est plus rare qu'une vraie révélation, au lieu que les fausses sont fort communes. La pratique des bonnes œuvres est la voie certaine qui conduit au salut : celle des révélations est incertaine et périlleuse. Il faudrait être insensé pour hésiter dans le choix de ces deux voies, et pour préférer le doute à la certitude, le péril à la sûreté.

² Elle était de plus fondatrice de ce couvent.

On peut là-dessus se rappeler les fausses révélations des nicolaïtes, des agapètes, des manichéens, des illuminés, des origénistes, des montanistes, et de quantité d'autres monstres ; et surtout la chute du grand Tertullien, ce docteur si profond et si éclairé, qui se perdit et se rendit méprisables pour avoir ajouté foi aux révélations d'une femmelette protégée par Montanus.

Les maîtres de la vie spirituelle doivent donc surtout être en garde contre les révélations des personnes du sexe. Car leur imagination est pour l'ordinaire si vive, et leur crédulité si prompte que non seulement elles se trompent elles-mêmes très-facilement, mais qu'elles entraînent avec elles dans l'illusion ceux qui devraient les contenir.

La Sainte apporte une autre raison de la faiblesse des femmes sur cette matière ; c'est qu'elles sont sans science et sans lettres, et conséquemment hors d'état de vérifier si ce qu'elles prennent pour des révélations s'accorde avec la loi de Dieu et les conseils évangéliques.

Il arrive même quelquefois que la science ne suffit pas pour démêler les véritables révélations d'avec les fausses ; nous en avons un exemple tout récent dans une paysanne d'un petit village qui est situé dans le voisinage d'une université d'Espagne, la plus célèbre pour la théologie. Cette femme, qui passait pour sainte et qui a longtemps imposé à ce qu'il y avait de plus habiles théologiens, a enfin été reconnue pour une fourbe, et punie comme telle par le tribunal de l'inquisition.

De toutes les révélations de sainte Thérèse, aucune ne m'a donné plus de satisfaction que celle-ci, parce qu'elle s'accorde parfaitement avec la raison tant naturelle que surnaturelle, et avec la doctrine de l'Église. Quand on douterait de toutes les autres, je ne douterais pas de celle-ci, à cause de sa grande utilité, et j'avoue qu'elle m'a fait perdre le goût des révélations, comme à la mère Catherine-de-Jésus. Je crois qu'elle fera le même effet sur tout lecteur judicieux.

AVIS X.

Pour le père provincial.

Quelques jours avant la fête de S. André, comme j'étais en oraison et recommandais à Dieu les affaires de notre ordre, notre sainte mère m'a apparu et m'a parlé en ces termes : Dites au père provincial qu'il prenne garde que dans les maisons de l'ordre on ne cherche point à se procurer quelque avantage que ce soit, temporel ou spirituel, par les mêmes moyens que les gens du siècle emploient,

parce que l'on n'avancera jamais rien, ni dans l'un ni dans l'autre genre, autrement que par la confiance en Dieu et par le recueillement. On s'imagine quelquefois rendre service aux gens du siècle, et même à l'ordre, en communiquant beaucoup avec eux ; et il en arrive au contraire que l'on perd son crédit, qu'on tombe dans la tiédeur, qu'au lieu d'édifier le monde on se conforme à ses manières ; et le démon ne manque pas d'en tirer parti, car la sollicitude du temporel introduit la dissipation dans le couvent et porte les ténèbres dans l'esprit.

Qu'il ne perde jamais la mémoire de ceci, tant pour lui que pour les autres, et que, sur quelque matière qu'il ait à se déterminer, il commence toujours par le recueillement de l'oraison ; que c'est le moyen de se procurer à lui toutes les lumières qu'il peut désirer, et de rendre utiles pour les autres ses instructions et ses préceptes ; enfin, qu'il fasse en sorte d'avancer autant dans la vie spirituelle, qu'il sait y faire avancer les autres.

REMARQUES.

Il faut bien que les supérieurs s'occupent des moyens de faire vivre leurs religieux ; mais l'intention de la Sainte est qu'ils mettent toute leur confiance en Dieu, et surtout qu'ils s'abstiennent de tout moyen non seulement illicite, mais capable d'altérer en eux l'esprit de leur état.

AVIS XI.

Pour le père provincial.

Notre sainte mère m'a encore recommandé de vous dire, mon révérend père, que désormais on ne continue point les prieurs par réélection, et cela pour plusieurs raisons bien fortes. Car d'abord, quoique cette continuation puisse être utile à la maison, l'avantage des particuliers exige que ceux qui ont commandé rentrent dans l'obéissance. Cela est d'un très-bon exemple, et cela engage les nouveaux prieurs à plus de circonspection ; et quoique ceux-ci n'aient pas toute l'expérience des anciens, ils sont à portée de profiter de leurs conseils ; mais il ne faut pas que les anciens s'avisent de donner

leurs avis ni se mêlent en aucune manière du gouvernement, s'ils n'en sont requis par ceux qui sont en place. Il importe au contraire, dit la Sainte, que les anciens soient effectivement subordonnés, et paraissent tels, pour donner l'exemple ; et c'est une erreur de croire qu'ils doivent toujours conserver quelque autorité. Il faut qu'ils montrent autant de soumission que s'ils n'avaient jamais commandé et qu'ils ne fussent jamais être remis en place ; il faut qu'ils oublient ce qu'ils ont fait lorsqu'ils y étaient, et qu'ils ne soient occupés que de leur propre avancement dans la perfection. De cette façon, ils ne peuvent manquer d'être grandement utiles, quand ils seront élus de nouveau.

REMARQUES.

Avant d'avoir vu cet avis de la Sainte, j'avais coutume de dire que les bons supérieurs ne devraient jamais sortir de place ; et effectivement nous voyons que les trois gouvernements que Dieu a successivement établis sur la terre, celui des juges, celui des rois et celui des souverains pontifes, ont été perpétuels : celui des juges en la personne de Moïse et de ses successeurs jusqu'à Samuel ; celui des rois en la personne de Saül et de ses successeurs jusqu'à Sédécias, et celui des souverains pontifes depuis S. Pierre jusqu'à présent, qui continuera de même jusqu'à la fin du monde.

Mais on peut répondre que cette continuité d'autorité ne convient qu'aux gouvernements établis par Dieu même, et non pas à ceux établis par les hommes, pour deux raisons : la première, c'est qu'il est à craindre, vu la corruption de notre nature, qu'à force de commander on n'oublie à obéir, ce qui détruit l'humilité et entraîne la perte de l'âme : la seconde, c'est qu'en pratiquant l'obéissance, on apprend à commander et qu'on commande, toujours avec plus de douceur quand on a longtemps obéi.

La maxime de la Sainte n'est pas si générale qu'elle ne souffre quelques exceptions. Voyez entre autres la lettre L de ce volume où elle s'exprime en ces termes : *Nous avons l'expérience dans nos couvents de ce pays-ci que la première supérieure qu'on met à la tête d'une maison, lors de sa fondation, est toujours plus assistée des grâces du Seigneur, plus attachée aux intérêts de sa maison, et plus attentive aux besoins des sœurs que les autres supérieures qui viennent après elle. C'est ce qui me fait penser qu'on ne devrait point changer ces premières supérieures, à moins de quelques grands défauts qu'on eût reconnus en elles ; et en effet, il y a dans ce changement plus d'inconvénients que vous ne sauriez vous l'imaginer.*

AVIS XII.

Pour le père provincial.

Aujourd'hui, fête de l'Épiphanie, voici ce que la Sainte m'a commandé de dire au père provincial.

Les religieux se disent les uns aux autres qu'il ne fait point pénitence et qu'il porte du linge, ce qui n'est point sans fondement. Ceux d'entre eux qui remarquent avec jalousie le ménagement qu'on a pour lui ne prennent pas garde qu'il y a nécessité, et ne font nulle attention aux fatigues qu'il essuie pendant ses voyages ; et si, le jour qu'il arrive chez eux pour la visite, ils lui voient manger un peu de viande, ou prendre quelque autre adoucissement à cause de ses infirmités, ils se scandalisent et souhaitent d'être supérieurs. Qu'il fasse donc en sorte de paraître aussi pénitent qu'eux ; ou si c'est chose impraticable, que l'on observe sur cela un grand secret à cause de l'exemple.

Qu'il ne cesse de recommander la pénitence, et qu'il réprime toute sorte d'excès et de superfluité dans le manger ; car la pénitence, l'austérité et l'oubli de soi-même aident beaucoup à l'esprit, pourvu néanmoins que la santé n'en soit point altérée.

Qu'il s'occupe à bannir jusqu'aux moindres relâchements sur la règle et les constitutions, et qu'il y emploie la rigueur, si la douceur ne réussit pas, parce que ces sortes de choses ont pour l'ordinaire de petits commencements et de très-grandes suites.

REMARQUES.

Rien n'est plus fort que l'exemple. C'est par leurs actions plutôt que par leurs discours que les supérieurs doivent instruire ceux qui leur sont soumis.

Notre-Seigneur fut humble pour nous enseigner l'humilité ; il souffrit le premier pour nous apprendre à souffrir ; il prit le premier la croix pour que ses disciples le suivissent en la portant.

Un supérieur qui ne porte pas sa croix et qui ordonne aux autres de la porter est l'image des pharisiens de qui Notre-Seigneur disait : « Observez et faites tout ce

qu'ils vous disent, mais ne les imitez pas dans leurs œuvres. *Omnia quaecumque dixerint vobis servate et facite ;secundum opera vero eorum nolite facere* » (Matth. 23, v. 3). C'étaient des gens qui mettaient sur les épaules du prochain de grands fardeaux qu'ils n'auraient pas voulu toucher du bout du doigt. Aussi ne convertissaient-ils personne, parce qu'ils détruisaient par leurs œuvres ce qu'ils pouvaient inspirer par leurs discours.

La vertu que la Sainte recommande ici particulièrement aux supérieurs, tant pour eux que pour les autres, est celle de la pénitence. C'est une doctrine toute céleste et malheureusement trop négligée dans la chaire de vérité ; je serais tenté de croire que cette négligence ne contribue pas peu à rendre le monde aussi pervers qu'il l'est. Les trois plus grands prédicateurs qui aient jamais été sont sans contredit le Fils de Dieu, S. Jean-Baptiste et S. Paul ; tous trois ont débuté par prêcher la pénitence.

Au sujet de ce qui est dit du P. Gratien dans cet avis de la Sainte, voyez la note sur la dernière lettre.

AVIS XIII.

Pour les carmélites déchaussées.

Aujourd'hui, jour de l'Épiphanie, j'ai vu notre sainte mère, et lui ayant demandé dans quel livre nous devons lire, elle a pris un petit Catéchisme et m'a dit : *Voici le livre que je désire que mes religieuses lisent jour et nuit : c'est la loi de Dieu.* Puis elle s'est mise à lire l'article du jugement dernier, avec une voix effrayante.³ Elle m'a ensuite expliqué un grand nombre de vérités sublimes, et la perfection où l'âme arrive par ce chemin : ainsi je me garderai bien d'enseigner des choses relevées aux âmes dont je suis chargée, mais j'aurai toujours extrêmement à cœur de leur enseigner le petit Catéchisme ; c'est à quoi je les occuperai. A mon égard, j'éprouve une grande satisfaction dans cette lecture ; il me semble qu'il y a beaucoup à profiter ; elle renferme pour moi je ne sais quel trésor. Je tâcherai donc d'inspirer à mes filles du goût pour l'humilité, pour la mortification et pour le travail manuel ; le Seigneur leur donnera tout le reste quand il le jugera à propos.

³ La mère Catherine-de-Jésus observe qu'il lui a semblé entendre la même voix pendant plusieurs jours.

REMARQUES.

L'avis que donne ici la Sainte à ses filles, de lire sans cesse leur Catéchisme, est conforme à ce que le Saint-Esprit a fait dire au roi-prophète : « *Lex tua tota die meditalio mea est.* Je médite sur votre loi pendant tout le jour » (ps. 118, v. 97).

AVIS DONNÉS PAR LA SAINTE DEPUIS SA MORT À UNE DE SES FILLES, ET À UN SUPÉRIEUR DE LA RÉFORME, AUTRE QUE LE PÈRE GRATIEN.

AVIS XIV.

Aimez davantage, et marchez avec beaucoup de précaution, car le chemin est étroit.

REMARQUES.

L'histoire nous apprend que sainte Thérèse envoya du ciel les six avis qui suivent, et leur excellence annonce suffisamment leur origine.

Celui-ci est mis à la tête des autres à juste titre, puisqu'il a pour objet le premier commandement du Décalogue : *Tu aimeras le Seigneur ton Dieu* ; mais il va plus loin encore. Il ne dit pas seulement : *Aimez* ; il dit : *Aimez davantage*. Tous les hommes doivent aimer Dieu ; mais il est donné à peu de l'aimer toujours de plus en plus. Dieu fait cette grâce à ceux qu'il aime lui-même davantage.

Quand Dieu donna à l'homme ce premier commandement, il y joignit des circonstances infiniment remarquables. Il ne se contenta pas de dire : *Tu aimeras ton Dieu*, comme il en usa à l'égard des autres commandements : *Tu ne mentiras point* ; *Tu ne commettras point d'adultère* ; *Tu honoreras ton père et ta mère* ; mais il ajouta ces mots : *de tout ton cœur, de tout ton entendement, de toutes les forces*, pour nous faire entendre que nous devons l'aimer par-dessus toutes choses.

Toutes les autres vertus ont leur temps et leur lieu, et il peut y avoir des cas où il n'est pas possible de les pratiquer ; mais il n'y a point de temps ni de lieu déterminés pour aimer Dieu. Comme il remplit tout par son immensité, il est toujours très-aisé, très-doux, très-utile et très-nécessaire de l'aimer, en tous temps et en tous lieux ; et l'occupation d'aimer Dieu a cela de particulier, qu'au lieu de causer de l'ennui, elle procure à l'âme un plaisir toujours nouveau. C'est pourquoi sainte Thérèse nous exhorte à aimer davantage, à aimer toujours de plus en plus, à ne nous jamais lasser d'aimer un Dieu si bon qui nous a aimés jusqu'à mourir pour nous.

Et je m'étonne qu'il y ait des gens dans le monde qui disent que ce commandement d'aimer Dieu ne renferme que la défense de l'offenser, et qu'il est implicitement renferme dans les autres commandements, en sorte qu'en les observant, on observe aussi le premier. Car, suivant cette doctrine, nous n'aurions que neuf commandements de Dieu ; le premier serait inutile.

Il y en a d'autres (et ceux-ci m'affligent encore davantage) qui prétendent que ce premier commandement n'oblige que dans des cas fort rares, et que l'on peut, sans pécher, passer un temps considérable de la vie sans aimer Dieu. C'est affaiblir et réduire à rien, dans l'exécution, le commandement sur lequel nous voyons que Dieu a insisté davantage.

Au reste, la Sainte ne recommande pas seulement d'aimer Dieu ; elle veut encore que l'on marche avec précaution, c'est-à-dire, que l'on joigne les bonnes œuvres à la charité : et en effet, ce sont deux choses inséparables. Les bonnes œuvres sont le fruit de la charité ; c'est par les œuvres que la charité se manifeste ; où l'on ne voit point de bonnes œuvres, il y a lieu de craindre qu'il n'y ait point de charité ; et réciproquement les bonnes œuvres, quand elles iraient jusqu'aux miracles, sont des œuvres mortes, sans la charité.

La Sainte motive son avis en ajoutant que le chemin est étroit. Ce sont là des paroles de vie, puisqu'elles ont été proférées par celui qui est la vie, la voie et la vérité éternelles. Il a dit lui-même : *Arcta est via quæ ducit ad vitam* (Matth. 7 v. 16). Le chemin qui conduit à la vie est étroit. Quelle illusion de penser que le chemin du ciel est large et aisé, et qu'on peut y arriver en se livrant aux plaisirs, en aimant le monde, en s'abandonnant à ses passions ! Non, ce n'est pas là le chemin du ciel ; il est étroit, on n'y rencontre que pénitence, que larmes, que contrition, que mortifications des sens. Voilà le chemin où nous devons marcher avec courage, non pas seulement durant quelque temps de notre vie, mais jusqu'à la mort ; et ce qui pourrait d'abord paraître impraticable à notre faiblesse, l'amour le rendra facile.

AVIS XV.

Ne faisons tous qu'une seule et même chose en pureté et en amour, nous habitants du ciel, et vous habitants de la terre ; nous en jouissant, vous en souffrant ; nous en adorant l'essence divine, vous en adorant le très-saint Sacrement de l'autel. Vous direz cela à mes filles.

REMARQUES.

La Sainte recommande ici à ses enfants quatre points, dont l'observation fait trouver le ciel sur la terre : la pureté, l'amour, les souffrances et l'adoration du saint Sacrement de l'autel. Les souffrances sont en effet la seule jouissance que l'âme amoureuse puisse désirer sur la terre ; et l'adoration du saint Sacrement répond parfaitement à celle qui fait l'occupation des saints dans le ciel. S'il y a moins de gloire dans notre adoration, ce défaut est récompensé par le mérite.

AVIS XVI.

L'orgueil du démon va jusqu'à prétendre entrer dans les âmes par les mêmes portes que Dieu y entre, qui sont les confessions, les communions et l'oraison ; et jusqu'à vouloir jeter du poison dans ce qui doit nous servir de remède.

REMARQUES.

Les sacrements de l'Eucharistie et de la Pénitence, et l'oraison sont sans contredit les remèdes les plus salutaires contre les maladies de l'âme. Cependant nous voyons tous les jours que le démon s'efforce d'empoisonner ces remèdes, soit en nous portant à approcher des sacrements dans des dispositions criminelles ou insuffisantes ; soit en inspirant à l'âme de celui qui prie des sentiments d'orgueil, du goût pour les visions ou révélations, ou l'engageant dans des distractions volontaires, ou lui faisant éprouver des sécheresses ; toutes illusions que l'âme ne peut dissiper autrement qu'en opposant l'humilité à l'orgueil, le recueillement aux distractions, et la persévérance aux sécheresses.

AVIS XVII.

Dans toutes les affaires importantes, il faut commencer par l'oraison avant de rien déterminer.

REMARQUES.

L'on trouve dans l'oraison cinq avantages qui doivent nécessairement conduire à prendre un bon conseil en toutes choses. 1° La lumière et l'intelligence que Dieu ne manque pas de communiquer à ceux qui le prient : *Demandez*, a-t-il

dit lui-même, *et vous recevrez ; cherchez, et vous trouverez ; frappez, et l'on vous ouvrira.* 2° Le dépouillement de la présomption, qui souvent nous fait prendre le mauvais parti. 3° La pureté d'intention, qui est une disposition très-favorable pour se bien déterminer. 4° L'assurance que l'on ne prendra pas un parti dont Dieu puisse être offensé. 5° Le temps de la réflexion ; et ce dernier point n'est pas à mépriser, car il arrive très-souvent dans les affaires de la vie qu'on s'égare faute d'avoir suffisamment réfléchi.

AVIS XVIII.

On doit tâcher d'élever les âmes dans un parfait dégagement, tant intérieur qu'extérieur, de toutes les choses créées, puisqu'elles sont destinées pour être les épouses d'un roi à tel point jaloux, qu'il veut qu'elles s'oublent elles-mêmes.

REMARQUES.

Toute la vie spirituelle est renfermée dans cet avis. Nous ne devons rien aimer ici-bas que pour Dieu, en Dieu et avec Dieu. Sans ces circonstances, l'amour des créatures ne peut être que funeste ; c'est un amour environné de précipices. Il n'y a que l'amour de Dieu qui soit dégagé de toute crainte. Nous devons aimer uniquement et sans mesure celui qui n'en met point dans l'amour qu'il nous porte.

Il est juste et dans l'ordre d'aimer ses père et mère, sa femme, son mari, ses enfants, ses amis, mais non pas à tel point que l'amour que nous devons à Dieu en reçoive la moindre diminution. C'est pour lui seul que nous devons réserver notre cœur : *Fili mi, probe mihi cor tuum*, dit le Saint-Esprit lui-même : Mon fils, donne-moi ton cœur.

S. Bernard dit agréablement à ce sujet, qu'à la vue du ciel et de la terre, il y a un combat entre Dieu et l'ennemi du salut, à qui se rendra maître du cœur de l'homme, quoique ce soit un si petit morceau, qu'à peine il suffirait pour le déjeuner du moindre oiseau de proie.

On raconte de S. Antoine abbé, qu'ayant aperçu le démon qui faisait le courtisan auprès de ses religieux, et lui ayant demandé ce qu'il voulait, le démon lui répondit qu'il ne voulait qu'une bagatelle. Eh quoi encore ? répartit le saint. Je ne leur demande, dit le démon, qu'une demi-lune, un œil de bœuf et la première pièce d'une roue. Sur quoi le démon ayant disparu, le saint fort embarrassé, assembla ses religieux pour délibérer avec eux, et ils trouvèrent que le démon avait entendu parler de leur cœur (*Cor* en latin), parce que la première lettre du mot *Cor*

est un C, qui ressemble à une demi-lune ; la seconde un O, qui ressemble à un œil de bœuf, et la troisième un R, qui est la première du mot *Roue*, en latin *Rota*.

Sainte Thérèse vent donc que ses filles aient le cœur détaché de toutes choses créées, tant intérieurement qu'extérieurement, et ce détachement doit porter non seulement sur les affections criminelles, mais même sur celles qui semblent les plus justes et les plus naturelles. À ce propos le bienheureux Jean de-la Croix compare le cœur de l'homme à un petit oiseau qui est aussi bien retenu par un petit lien que par une grosse chaîne de fer. Il en est de même, dit-il, de notre cœur qui ne peut voler pour s'unir à son créateur, tant qu'il demeure attaché soit à une grosse chaîne de fer par le péché mortel, soit à une chaîne délicate par le péché véniel, soit même à une petite chaîne d'or par les affections naturelles et permises.

La Sainte termine son avis par dire que Dieu est un époux jaloux qui s'offense du moindre partage, et qui exige de ses épouses qu'elles s'oublient elles-mêmes pour l'amour de lui. Ceci me rappelle un quatrain composé par une âme dévote qui méditait pendant la nuit de Noël sur le petit Jésus pleurant dans sa crèche.

*Il est minuit, dormez, mon aimable Sauveur.
D'où viennent les transports dont votre âme est saisie ?
Si c'est d'amour pour moi, j'admire mon bonheur ;
Mais quel malheur, si c'est de jalousie !*

AVIS XIX ET DERNIER.

Les religieux doivent être amis de la pauvreté et de la gaîté. C'est le moyen de conserver l'esprit de leur état.

REMARQUES.

Un philosophe païen disait que la pauvreté était une chose agréable, et même qu'elle ne méritait plus le nom de pauvreté dès qu'elle était gaie. *Res est læta paupertas. Non est paupertas si læta est.* Si un païen a pu penser de cette façon, comment des chrétiens peuvent-ils ne pas rougir de mettre leur félicité dans leurs richesses ! La Sainte entend parler ici principalement de la pauvreté d'esprit qui dégage le cœur de toute affection aux biens de la terre. C'est par cette pauvreté que l'on possède Dieu, et Dieu est la joie même.